

LA RÉFORME DES LYCÉES PROFESSIONNELS RÉVÈLE « L'ÉCOLE DU FUTUR » DE MACRON

Le projet de réforme des lycées professionnels atteste de la brutalité de l'attaque contre tout l'Enseignement public - de la maternelle au lycée - que constitue l'« école du futur » de Macron.

L'augmentation des périodes de formation en entreprise, la fin du cadre national des grilles horaires disciplinaires, la fermeture des sections tertiaires, les ouvertures liées aux emplois de proximité, le Conseil d'administration présidé par les chefs d'entreprise... Autant de mesures annoncées qui soumettraient 650 000 élèves à l'exploitation patronale, les privant d'une formation intellectuelle digne de ce nom. La diminution drastique des heures de cours liée à l'apprentissage, menace directement l'existence des BTS sous statut scolaire. Quant aux diplômes nationaux, ils cèderont la place aux seules « compétences ».



Une offensive globale, une « révolution copernicienne » (Macron)

La réforme des LP engage les bouleversements, le changement qualitatif de tout l'Enseignement public. « *Le propre d'une révolution copernicienne, c'est qu'elle aille loin* » commente le ministre Ndiaye.

C'est ainsi que Macron annonce des « *transformations inédites au collège* » : primarisation de la 6^e (avec un nombre restreint d'enseignants, selon Ndiaye), dès la 5^e, une demi-journée par semaine pour découvrir les métiers et les entreprises. Le lycée sera aussi touché par ce processus qui accentuera la réforme Blanquer. Tout un mécanisme d'individualisation des parcours doit être initié dès la maternelle, avec à la clé l'exclusion de l'Enseignement public de toute une fraction de la jeunesse. Et, avec l'autonomie accrue des établissements se profile la définition par chaque école ou établissement d'un projet local, en lien avec les élus locaux, les parents et les associations.

Une gestion par les statistiques et l'évaluation

Dès la rentrée 2023, la suppression de 2000 nouveaux postes d'enseignants au budget accompagne le « nouveau pacte » annoncé. Alors que l'épuisement gagne nombre de collègues, le gouvernement brandit de nouvelles missions. Il s'agit de soumettre les personnels au cadre local dans une logique d'évaluation permanente et de contractualisation : « *reconnaitre la participation aux actions de pilotage et de coordination* », « *l'implication dans les projets d'établissement* » ; l'« *accompagnement des élèves* » (devoirs faits, vacances apprenantes...) ; « *aide*

à la poursuite d'études, à l'insertion, découverte de nouveaux métiers au collège » ; formation continue hors temps devant élèves, remplacements à l'interne, missions de tutorat/mentorat... C'est ce qui ressort du document remis aux syndicats lors de la réunion de concertations, le 9 novembre,

Faire exploser toutes les garanties statutaires

Ce n'est là qu'un avant-goût des projets de Macron et du patronat. L'extension de l'expérimentation menée à Marseille (« Marseille en grand ») vise à étendre la possibilité pour le chef d'établissement de recrutement des enseignants sur profils particuliers et de mener des projets d'établissement. Il faut *« repenser la question des mutations », « repenser la gestion de carrière », « ménager des portes de sortie vers d'autres administrations, pas forcément celles de l'Éducation nationale, mais également vers le secteur privé »*, annonce Ndiaye.

Ce « nouveau pacte » vise à faire exploser toutes les garanties encore existantes pour les personnels. L'annualisation du temps de travail, les suppressions de postes, le licenciement de contractuels et les reconversions forcées, initiés par la réforme des LP amorcent un processus qui concerne tout l'Enseignement public.

Retrait immédiat de l'ensemble du plan « école du futur »

Rupture immédiate des concertations,

Avec la réforme de la voie professionnelle et le nouveau pacte, E Macron engage une libéralisation de l'École, avec des écoles à projets Macron, des pratiques, des évaluations imposées par en haut... et la mise en concurrence des établissements...

Ndiaye a clairement annoncé les objectifs des concertations ministérielles : *« mettre entièrement à plat les conditions d'exercice du métier de professeur, bien au-delà de la question de la rémunération »*, ce qui va de pair avec l'extension du recrutement sur contrat. C'est la négation des revendications des personnels.

Il ne peut y avoir de revalorisation sans une augmentation immédiate du point d'indice (au moins égale à l'inflation), le rattrapage de ce qui a été perdu (400 euros pour tous), la ré-indexation des salaires sur le prix, et la ré-indexation des pensions sur les traitements. La satisfaction de ces mesures doit être un préalable à toute discussion sur la revalorisation et sur les grilles.

La mobilisation dans les LP, le 18 octobre a montré la volonté des collègues à combattre cette offensive. Le plan de destruction des L.P. n'est ni négociable, ni amendable. Les directions syndicales (SNUEP, CGT, FO,...) ont refusé de participer aux concertations initiées par les ministres de l'Éducation et de l'Industrie.

Mais la réforme des LP n'est que la partie la plus visible du plan global de Macron qui entend procéder par étapes, avec une mise en place décentralisée, différenciée selon les territoires pour éviter une mobilisation d'ensemble.

Alors que les collègues de LP sont appelés à une nouvelle journée d'action, la responsabilité des directions des syndicats est de se prononcer pour le retrait intégral du projet d'école du futur, et de quitter les concertations visant à le mettre en place. Sur ces bases, il sera possible d'ouvrir la voie à la mobilisation unie visant à repousser les plans du gouvernement.